

BEKEN (*Pierre-Thérèse-Gustave*), Conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Léopoldville, Président honoraire du Conseil de guerre de Courtrai (Louvain, 17.8.1884 - Berchem (Anvers), 12.3.1951). Fils de Jean et De Fillet, Marie.

Ses études couronnées par le doctorat en droit lui conféré par la Faculté de droit de l'Université catholique de Louvain et trois années de stage achevées au Barreau de sa ville natale, Gustave Beken répondit aussitôt à l'appel adressé par le ministre des Colonies J. Renkin aux jeunes juristes belges afin de nationaliser au plus tôt la magistrature reprise en 1908 par la Belgique de l'Etat indépendant léopoldien.

Engagé, à titre provisoire, en qualité de substitut du Procureur d'Etat près le Tribunal de 1^o instance de Boma, il se vit confier, au lendemain de son arrivée au Congo, et successivement, des fonctions particulièrement délicates aux Parquets du Tribunal de 1^o instance déjà mentionné, d'abord, à celui du Tribunal territorial de Matadi ensuite, pour être, après quelques mois, nommé juge unique de ce même Tribunal territorial. Mais il reprendrait, le 14 octobre 1911, ses fonctions de substitut du Procureur d'Etat près les deux juridictions de Boma et de Matadi où il les avait déjà exercées, pour rentrer en congé statutaire le 23 décembre 1912.

L'invasion allemande d'août 1914 le surprit à Louvain avant qu'il eût présenté la thèse en ce temps-là prescrite aux magistrats à titre provisoire aspirant à un engagement définitif et par décret. Réserviste rappelé sous les armes, un accident le fit évacuer des tranchées de l'Yser et accueillir sur les bords de la Tamise. Le délégué du Ministère belge des Colonies à Londres, Albrecht Gohr lui permit de présenter par devant lui la thèse qui lui permettrait de regagner la Colonie et d'aller y servir le pays qu'il ne pouvait plus désormais servir en combattant. Il regagna donc le Congo et, en quelques termes de service, y siégea successivement en qualité de juge au Tribunal de 1^o instance de Léopoldville, de conseiller suppléant à la Cour d'appel de Léopoldville et de conseiller effectif à la même Cour.

Rentré en Belgique, à l'expiration de sa dix-huitième année de services effectifs, il y assura durant quelque temps des fonctions judiciaires mineures, puis à la libération du territoire, en septembre 1944, celles de président du Conseil de guerre de Courtrai, dont l'honorariat lui serait conféré.

Il s'éteignit à Berchem (Anvers) le 12 mars 1951.

8 juin 1966.
J.-M. Jadot (†)